

Si le gouvernement respecte sa promesse de donner suite à ce rapport, les députés seront appelés à adopter rapidement le projet de loi et les accords constitutionnels qui permettront aux Indiens de vivre comme ils l'entendent tout en faisant partie de la société canadienne.

Les Indiens exigent d'être libérés de la domination et du contrôle hiérarchisé du gouvernement fédéral sous lesquels ils étouffent. Ils veulent un nouveau *modus vivendi*. N'ayez aucune inquiétude, monsieur le Président, il n'est pas du tout question ici d'une séparation, perspective qui nous effraie tant. Il n'est pas du tout question d'une souveraineté-association, concept que nous n'aimons guère, ni d'un apartheid, concept que nous avons rejeté et condamné dans d'autres parties du monde. Rien de tout cela. Les Indiens demandent à pouvoir devenir des partenaires actifs au sein de la Confédération, d'en devenir l'un des participants. Ils ne veulent plus être des étrangers, des observateurs, ni l'objet de nos largesses. Ils ne demandent pas à se retirer de la Confédération; bien au contraire, ils veulent s'y joindre. Ils veulent, de concert avec nous, définir de façon précise les limites de leur compétence. Ils désirent négocier avec nous des transferts fiscaux justes, afin de pouvoir s'acquitter de leurs propres obligations en tant que dirigeants, chefs et conseillers élus de leur peuple. Ils veulent avoir l'assurance qu'ils recevront leur juste part des programmes nationaux.

● (1200)

Il est certes nécessaire d'entrer dans une ère nouvelle à cet égard. Un nouvel ordre doit être établi. Les Indiens ne demandent pas au gouvernement fédéral de leur donner certains pouvoirs; mais qu'il leur reconnaisse le droit d'utiliser les pouvoirs qui sont les leurs.

Je voudrais aborder très brièvement trois sujets qui ont été soulevés continuellement au cours de nos audiences publiques et dont on a parlé sans cesse depuis. Le premier est l'imputabilité, le deuxième, les dirigeants de la collectivité indienne et le troisième, les coûts.

On a beaucoup parlé du premier. Si les Indiens recevaient des paiements de transfert directs, ils auraient incontestablement des comptes à rendre. Je vous prédis même que la méthode utilisée par les Indiens pour ce faire pourrait nous servir d'exemple. Chose certaine, nous n'avons, n'est-ce pas? aucun modèle à leur proposer à cet égard. Que ceux qui ont des doutes, s'adressent au vérificateur général.

On peut également se demander si les Indiens sont suffisamment bien encadrés. On peut affirmer sans crainte de se tromper que les dirigeants indiens aux niveaux local, régional, provincial et national, n'ont absolument rien à envier tant sur le plan qualitatif que quantitatif, aux dirigeants municipaux, provinciaux ou fédéraux non-Indiens. Je me rends compte en disant cela, que je ne leur fais guère un compliment.

Et les coûts? Selon certains la mise en œuvre des recommandations de ce rapport coûterait extrêmement cher, quelque 4 milliards de dollars. Il serait très coûteux de faire rattraper leur retard à toutes les localités indiennes. Si nous laissons les

Indiens utiliser les 2 milliards de dollars que nous nous approprions actuellement pour mettre en valeur leurs terres et en tirer des revenus, si nous réduisons l'importance du ministère, nous pourrions alors accomplir beaucoup plus qu'à l'heure actuelle.

L'heure de l'autonomie administrative des Indiens a sonné. A l'heure actuelle—et je ne voudrais pas que mes comparaisons vous paraissent trop poétiques—ce mouvement ressemble à un petit ruisseau qui court à travers le pays, regroupant les Indiens comme jamais auparavant, mais ce petit ruisseau deviendra grande rivière et aucun gouvernement ne pourra résister à sa force.

Lorsque l'autonomie administrative des Indiens sera reconnue au Canada et qu'elle sera vraiment devenue une réalité, les Indiens constitueront une force économique et politique sur laquelle il faudra compter au Canada. Ce peuple fier, noble et digne pourra recouvrer son indépendance et sa dignité. Les Indiens ne veulent pas être associés à tout jamais au passé. Même si c'est un secret bien gardé, je puis dire aux députés qu'il répugne aux Indiens d'être exclus du présent.

Le président suppléant (M. Guilbault): Questions ou observations? Débat.

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Monsieur le Président, je vous sais gré de me donner la parole à l'occasion du débat sur le discours du trône.

Je faisais remarquer à la Chambre, il y a quelques semaines, que le discours du trône est l'occasion de semer aux quatre vents toutes sortes d'idées nouvelles, de faire connaître ses nouveaux projets, ses intentions, ses prévisions et parfois même ses obsessions. Ceux qui ont rédigé le discours du trône ne s'en sont pas privés. Il ont semé beaucoup, mais ils ont oublié plusieurs secteurs. J'aimerais en signaler quelques-uns.

Premièrement, le gouvernement fédéral aurait dû annoncer qu'aucun embargo ne serait jamais imposé sur le transfert ou la vente de techniques à l'étranger. Il aurait dû s'en tenir fermement au principe que les découvertes technologiques, sauf dans le domaine militaire, appartiennent à l'humanité tout entière indépendamment des pays qui en sont l'auteur.

Deuxièmement, le gouvernement aurait dû profiter du discours du trône pour déclarer qu'il fallait entériner les droits de propriété dans la Constitution.

Troisièmement, il aurait dû aussi rappeler qu'il était fermement décidé à convaincre le prochain gouvernement du Québec à signer le document constitutionnel canadien.

Quatrièmement, le gouvernement aurait dû annoncer qu'une commission ou qu'un comité conjoint fédéral-provincial serait constitué pour fixer les conditions et les critères qui régiront la création d'une nouvelle province.

Cinquièmement, il aurait dû aussi annoncer qu'une commission ou qu'un comité gouvernemental tripartite serait institué pour étudier tous les aspects de la croissance des appareils gouvernementaux au Canada et pour dresser les critères qui assureraient une certaine stabilisation, voire une réduction des effectifs. J'estime que la Commission Macdonald n'est pas vraiment apte à résoudre ce problème.